

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
5'	Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Château
15'	Objectif : s'immerger dans le monde médiéval. Introduction sur le Moyen Âge et les châteaux forts. Lecture du début du conte-randonnée « Dame Catherine a perdu son collier ». Les enfants partent à la recherche du collier.	Médiateur	Château
40'	Objectif : comprendre la vie quotidienne du garde et du page. Déambulation sur les lieux du quotidien de Dame Catherine. En groupe, jeu d'observation sur les pièges de l'entrée du château et jeux du page (les anneaux, les sifflets et toupies). Lecture de la suite du conte randonnée en introduction et en bilan des jeux.	Enseignant- accompagnateurs	Tour Porte, et rempart.
40'	Objectifs : découvrir les métiers de la basse-cour d'un château médiéval, écouter des bruits d'ambiance et reconnaître les métiers. Connaître des objets d'hygiène, de confort et de loisirs d'un château médiéval. Découvrir l'aménagement d'une pièce de vie d'un château médiéval. Déambulation sur les lieux du quotidien de Dame Catherine. En groupe, activités sur la basse-cour, l'hygiène, le confort, et les loisirs avec la manipulation de reproduction d'objets médiévaux. Lecture de la suite du conte randonnée en introduction et en bilan des activités.	Médiateur	Basse-cour, Tour du Vidâme et remparts
10'	Objectif : découvrir et comprendre qui a trouvé le collier. Découverte du collier avec la lecture de la fin du conte.	Médiateur - Enseignant	Tour du Vidâme ou rempart
5'	Bilan, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Château

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1/2 journée
Tarif : 1,5 € par élève

Vous animerez une ou plusieurs séquences de cette activité. Préparez-vous en consultant le support d'animation dans la rubrique *Organiser votre activité*.

- Activité en extérieur uniquement de mars à octobre.
- Prévoir une tenue adaptée : séquences en extérieur sur un site venteux (tenue imperméable, chapeau... en fonction de la météo).
- Diviser la classe en 6 groupes avec un adulte pour chacun d'entre eux.

Accompagnateurs :
6 accompagnateurs maximum dont l'enseignant.
Si le nombre d'adultes encadrant est supérieur à cette recommandation, les accompagnateurs supplémentaires devront s'acquitter de leur droit d'entrée sur le site.

RENDEZ-VOUS

Château de Tiffauges
85130 TIFFAUGES



PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN spécial n°25 du 24 juin 2021)

EXPLORER LE MONDE

Consolider la notion de chronologie. Explorer la matière.

MOBILISER LE LANGAGE DANS TOUTES SES DIMENSIONS

Échanger et réfléchir avec les autres.

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	6 accompagnateurs dont l'enseignant	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	2 accompagnateurs dont l'enseignant	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur à nos recommandations, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.).

Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. Il est interdit de pique-niquer dans l'enceinte du château. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Pas d'escalade sur les pierres, ni de franchissements de cordes ou de palissades.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Certaines activités se déroulent en extérieur.
Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo.

Pour assurer la sécurité du déplacement des enfants entre le château et nos salles pédagogiques, **prévoir des gilets jaunes pour les adultes/accompagnateurs.**

PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, rapporter vos poubelles à l'établissement pour les trier et ramener tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.

CHÂTEAU DE TIFFAUGES

STATIONNEMENT

